

Menacé de chantage sur Skype, un lycéen se suicide| Le Net Expert Informatique



Menacé de chantage sur
Skype, un lycéen se
suicide

Après avoir été menacé par son interlocutrice virtuelle de voir une « vidéo intime » diffusée sur Internet s'il refusait de la payer, un jeune homme s'est donné la mort dans sa chambre.

Mercredi 4 juin, un peu avant 20 heures, à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), un lycéen de 18 ans – qui s'appellerait Quentin – est attendu à la table familiale pour dîner. En l'absence de réponse à leurs appels, ses parents se rendent dans sa chambre. Et le découvrent dans une mare de sang, un couteau planté en plein cœur. Quentin est déclaré mort peu après l'arrivée des secours. Les policiers qui leur font suite se concentrent sur son ordinateur portable, resté allumé. Ils y découvrent les causes probables de son suicide grâce à la fenêtre de conversation restée ouverte sur sa messagerie vidéo Skype : un chantage à la webcam.

Une jeune femme le menace de diffuser une vidéo intime

Les enquêteurs remontent le fil de la discussion et constatent que Quentin s'était filmé nu pour son interlocutrice. Celle-ci l'avait ensuite menacé de diffuser cet enregistrement sur internet s'il refusait de payer une certaine somme d'argent sur le champ. Pris de panique, Quentin se serait donné la mort pour éviter un scandale. Le parquet de Montauban a ouvert une enquête préliminaire.

« La Dépêche du midi », qui avait d'abord évoqué l'hypothèse d'un chagrin d'amour avant de retenir celle du chantage, précise que la mère du lycéen l'aurait découvert avec une « corde au cou ». Mais évoque également, comme RTL, une « mare de sang ».

Le jeune homme, décrit comme un « très bon élève » de terminale au lycée professionnel de Beaumont-de-Lomagne, n'avait jamais parlé de suicide à ses proches. Les centres d'intérêt de son probable profil Facebook tournaient essentiellement autour des mangas.

Un scénario similaire à Brest, en 2012

Ce suicide rappelle un drame similaire survenu à Brest en octobre 2012. Un jeune homme de 18 ans s'était dénudé par webcam, sur Facebook, à la demande d'une jeune femme rencontrée en ligne qui faisait de même. Avant d'interrompre le « jeu » au bout de 10 minutes en le menaçant : « J'ai une vidéo porno de toi, si tu ne me donnes pas 200 euros, je vais détruire ta vie. »

Paniqué à l'idée de voir la vidéo diffusée à ses amis Facebook, le lycéen s'était pendu après avoir laissé un SMS d'adieu à ses parents. L'adresse IP de la femme provenait de Côte d'Ivoire, où des maîtres chanteurs connus sous le nom de « brouteurs » sont devenus des professionnels de ce genre de pratique.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

<http://tempsreel.nouvelobs.com/faits-divers/20150605.OBS0251/menace-de-chantage-sur-skype-un-lyceen-se-suicide.html>

Par Alexis Orsini